



Copie réduite pour
publication à la Gazette
officielle du Québec.

Ministère des
Ressources naturelles,
de la Faune
et des Parcs

Québec

Arpentage primitif : Cantons de Bailly, Barry, Cherrier,
Deschamps, Kalm et Mesplet.

Municipalité : Senneterre (Ville)

Municipalité régionale de comté : La Vallée-de-l'Or

Circonscription foncière : Abitibi

TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT
DÉLIMITÉES AUX FINS DE DÉVELOPPER
L'UTILISATION DES RESSOURCES FAUNIQUE

Dossier : 0800-0768-6407

Plan no. : 0800-0768-02

Québec, le 04 octobre 2004

Par : Original signé
Pierre Bernier
Arpenteur-géomètre

Minute : 1708

Matricule : 1511

L'original de ce document est conservé aux archives du Bureau
de l'arpenteur général du Québec du ministère des Ressources
naturelles, de la Faune et des Parcs.

Échelle 1 : 200 000

0 2 4 6 8 10 km